

## Pleins feux sur les IFRS

### L'IASB propose des modifications à la présentation du résultat et des autres éléments du résultat global dans IAS 1

#### En Bref

- Toutes les entités seront tenues de présenter le résultat net et les autres éléments du résultat global dans deux sections distinctes au sein d'un même état.
- Les propositions pourraient constituer une modification importante de la présentation pour les investisseurs et les autres parties intéressées.
- L'évaluation et la comptabilisation des éléments composant le résultat net et les autres éléments du résultat global ne seront pas touchées par les propositions de modifications.
- Une norme définitive devrait être publiée d'ici la fin de l'année.

#### Table des matières

- Les propositions
- Principales caractéristiques de la norme proposée
- Avantages de la proposition
- Prochaines étapes
- Exemples
- Personnes-ressources

*Pleins feux sur les IFRS* est notre nouveau bulletin sur les IFRS. Il remplace le bulletin *IAS Plus*. Le bulletin *Pleins Feux sur les IFRS* donne des renseignements importants et des avis éclairés sur les faits récents en comptabilité. Nous espérons que vous le trouverez intéressant et utile. Vos commentaires et vos suggestions sont les bienvenus. Veuillez les faire parvenir à [DTTGLOBALIASCO@deloitte.com](mailto:DTTGLOBALIASCO@deloitte.com). Avec plus de 11 millions de visiteurs, *IAS Plus* est la source la plus complète d'information sur les IFRS sur Internet. Nous vous invitons à visiter régulièrement [iasplus.com](http://iasplus.com)

Pour d'autres renseignements utiles, consulter les sites Web suivants :

[www.iasplus.com](http://www.iasplus.com)

[www.DeloitteIFRS.ca/fr](http://www.DeloitteIFRS.ca/fr)

#### La proposition

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié le 27 mai 2010 l'exposé-sondage *ED/2010/5, Présentation des autres éléments du résultat global (projet de modification d'IAS 1)*. L'exposé-sondage est l'aboutissement d'un projet conjoint de l'IASB avec le Financial Accounting Standards Board (FASB). Il y est proposé d'amender partiellement IAS 1 pour ce qui est de la présentation des postes contenus dans les autres éléments du résultat global et de leur classification. Il est proposé ce qui suit dans l'exposé-sondage :

- Présentation du résultat net et des autres éléments du résultat global comme des composantes distinctes d'un même état financier;
- Présentation distincte des postes des autres éléments du résultat global qui seront reclassés en résultat à une période ultérieure.

L'exposé-sondage ne prescrit pas de modification des postes devant être présentés dans les autres éléments du résultat global, mais il se concentre sur leur présentation au sein de la section Autres éléments du résultat global de l'état financier continu unique.

#### Principales caractéristiques de la norme proposée

Les entités ont actuellement la possibilité, selon IAS 1, de présenter soit un état du résultat global soit deux états distincts : un compte de résultat et un état des autres éléments du résultat global. Selon les propositions contenues dans l'exposé-sondage, l'option qui consiste à présenter deux états distincts serait éliminée. Toutes les entités seraient donc tenues de présenter un état comprenant le résultat et les autres éléments du résultat global pour la période.

La notion de résultat net serait conservée, mais les propositions reflètent l'avis de l'IASB selon lequel tous les revenus et toutes les charges qui sont des composantes des variations des capitaux propres non liées aux propriétaires doivent être présentés dans un même état. Les entités seront tenues de présenter le résultat net comme un sous-total de cet état, le résultat global étant le total ou solde final.

Le terme « résultat net » sera conservé selon les propositions de l'exposé-sondage,

*Selon les propositions de l'exposé-sondage, les entités seraient tenues de présenter un état continu unique à deux sections : le résultat net, suivi des autres éléments du résultat global.*

L'IASB étant convaincu qu'il s'agira encore d'une mesure importante de la performance. L'exposé-sondage ne modifie pas les éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global ou en résultat net. Le calcul des autres indicateurs de performance, comme le résultat par action, ne sont pas touchés non plus par les propositions.

La présentation exigée d'un seul état sera probablement, pour un grand nombre d'entités, la proposition de modification la plus importante de l'exposé-sondage. D'autres propositions de modifications portent sur la présentation et le classement des postes composant les autres éléments du résultat global. Ces propositions visent à exiger :

- Le regroupement des postes des autres éléments du résultat global en :
  - éléments susceptibles d'être reclassés en résultat net à des périodes ultérieures;
  - éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net à des périodes ultérieures.
- La répartition de l'impôt sur le résultat entre les catégories ci-dessus lorsque les autres éléments du résultat global sont présentés avant effets d'impôt liés.

Il est proposé dans l'exposé-sondage de modifier le titre de l'état du résultat global en « état du résultat net et des autres éléments du résultat global » pour l'état comportant deux sections. Toutefois, en phase avec les exigences actuelles d'IAS 1, les entités seraient autorisées à utiliser d'autres intitulés pour cet état.

#### **Observation**

La principale préoccupation exprimée par les parties prenantes qui ont commenté le document de travail ayant précédé l'exposé-sondage portait sur l'obligation de présenter un état unique et le risque que cela réduise l'importance du bénéfice net ou « résultat net ». Les parties prenantes ont également exprimé leur inquiétude à l'égard de l'élimination de l'option de l'état du résultat net avant que l'IASB et le FASB se penchent sur les questions conceptuelles plus générales liées à l'information à fournir dans son ensemble sur la performance et les réglent.

*Les modifications proposées visent uniquement la présentation et non les éléments devant être comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.*

#### **Avantages de la proposition**

L'IASB croit que la fusion des deux états distincts en un même état procurera les avantages suivants aux utilisateurs :

- Présentation dans le même état de toutes les variations de capitaux propres non liés aux propriétaires;
- Amélioration de la comparabilité du fait de l'élimination d'options actuellement prévues dans IAS 1;
- Maintien d'une distinction claire entre le résultat net et les autres éléments du résultat global, ce qui permet de préserver l'importance du résultat net tout en faisant ressortir l'importance des profits ou des pertes découlant d'autres variations de capitaux propres non liés aux propriétaires;
- Transparence des autres éléments du résultat global, ce qui met en évidence pour les utilisateurs les autres éléments du résultat global qui ne seront jamais reclassés dans le résultat net.

#### **Prochaines étapes**

La période de commentaires sur l'exposé-sondage prend fin le 30 septembre 2010 et une norme définitive devrait être publiée d'ici la fin de l'année.

#### **Exemples – propositions concernant la présentation contenues dans l'exposé-sondage**

Les exemples qui suivent sont adaptés de l'exposé-sondage et visent à montrer deux présentations possibles du résultat net et des autres éléments du résultat global selon les propositions. En pratique, la présentation réelle varie selon les faits et circonstances propres à l'entité.

Exemple 1

État du résultat net et des autres éléments du résultat global

Résultat net	Exercice considéré	Exercice précédent
<b>Revenus</b>	500 000	400 000
Coût des ventes	(250 000)	(200 000)
<b>Marge brute</b>	250 000	200 000
Autres revenus	20 000	15 000
Frais administratifs	(50 000)	(40 000)
Autres charges	(15 000)	(10 000)
<b>Résultat opérationnel</b>	205 000	165 000
Charges financières	(12 000)	(12 000)
Revenus financiers	18 000	17 000
<b>Résultat avant impôt</b>	211 000	170 000
Charge d'impôts sur le résultat	(67 520)	(54 400)
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>143 480</b>	<b>115 600</b>

Résultat net attribuable aux :	Exercice considéré	Exercice précédent
Propriétaires de la société mère	121 500	97 150
Participations ne donnant pas le contrôle	21 980	18 450
	143 480	115 600

Résultat par action	Exercice considéré	Exercice précédent
Résultat de base par action	0,96	0,77
Résultat dilué par action	0,90	0,72

Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	Exercice considéré	Exercice précédent
<b>Éléments qui ne seront jamais reclassés en résultat net ultérieurement</b>		
Écarts actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies (nets d'impôts de 3 200 et de 6 400, respectivement)	6 800	(13 600)
Total des éléments jamais reclassés en résultat net	6 800	(13 600)
<b>Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</b>		
Couvertures de flux de trésorerie		
Profits (pertes) générés pendant la période (nets d'impôts de 3 840 et de 5 120, respectivement)	8 160	(10 880)
Ajustements de reclassement pour les montants comptabilisés en résultat net (nets d'impôts de 640 et de 800, respectivement)	(1 360)	1 700
Total des éléments susceptibles d'être reclassés en résultat net	6 800	(9 180)
<b>Autres éléments du résultat global de l'exercice</b>	<b>13 600</b>	<b>(22 780)</b>
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>157 080</b>	<b>92 820</b>

Résultat global attribuable aux :	Exercice considéré	Exercice précédent
Propriétaires de la société mère	135 100	74 370
Participations ne donnant pas le contrôle	21 980	18 450
	157 080	92 820

## Exemple 2

### État du résultat global

Résultat net	Exercice considéré	Exercice précédent
<b>Revenus</b>	500 000	400 000
Coût des ventes	(250 000)	(200 000)
<b>Marge brute</b>	250 000	200 000
Autres revenus	20 000	15 000
Frais administratifs	(50 000)	(40 000)
Autres charges	(15 000)	(10 000)
<b>Résultat opérationnel</b>	205 000	165 000
Charges financières	(12 000)	(12 000)
Revenus financiers	18 000	17 000
<b>Résultat avant impôt</b>	211 000	170 000
Charge d'impôts sur le résultat	(67 520)	(54 400)
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>143 480</b>	<b>115 600</b>

Autres éléments du résultat global		
<b>Éléments qui ne seront jamais reclassés ultérieurement en résultat net</b>		
Écarts actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies	10 000	(20 000)
Effets d'impôt liés	(3 200)	6 400
Total des éléments qui ne seront jamais reclassés en résultat net	6 800	(13 600)
<b>Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</b>		
Couvertures de flux de trésorerie		
Profits (pertes) survenus pendant la période	12 000	(16 000)
Ajustements de reclassement pour les montants comptabilisés en résultat net	(2 000)	2 500
Effets d'impôt liés	(3 200)	4 320
Total des éléments susceptibles d'être reclassés en résultat net	6 800	(9 180)
<b>Autres éléments du résultat global de l'exercice</b>	<b>13 600</b>	<b>(22 780)</b>
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>157 080</b>	<b>92 820</b>

Résultat net attribuable aux :	Exercice considéré	Exercice précédent
Propriétaires de la société mère	121 500	97 150
Participations ne donnant pas le contrôle	21 980	18 450
	143 480	115 600

Résultat par action (basé sur le résultat net)	Exercice considéré	Exercice précédent
Résultat de base par action	0,96	0,77
Résultat dilué par action	0,90	0,72

Total du résultat global attribuable aux :	Exercice considéré	Exercice précédent
Propriétaires de la société mère	135 100	74 370
Participations ne donnant pas le contrôle	21 980	18 450
	157 080	92 820

## Personnes-ressources

### Bureau mondial des IFRS

Leader mondial IFRS – Clients et marchés

Joel Osness  
ifrsglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Questions techniques

Veronica Poole  
ifrsglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Communications

Randall Sogoloff  
ifrsglobalofficeuk@deloitte.co.uk

### Centres d'excellence des IFRS

#### Amérique

États-Unis

Robert Uhl

iasplusamericas@deloitte.com

Canada

Robert Lefrançois

iasplus@deloitte.ca

Argentine

Fermin del Valle

iasplus-LATCO@deloitte.com

#### Asie-Pacifique

Chine

Stephen Taylor

iasplus@deloitte.com.hk

Australie

Bruce Porter

iasplus@deloitte.com.au

Japon

Shinya Iwasaki

iasplus-tokyo@tohmatu.co.jp

#### Europe-Afrique

Belgique

Laurent Boxus

BEIFRSBelgium@deloitte.com

Danemark

Jan Peter Larsen

dk\_iasplus@deloitte.dk

Allemagne

Andreas Barckow

iasplus@deloitte.de

Afrique du Sud

Graeme Berry

iasplus@deloitte.co.za

Royaume-Uni

Elizabeth Chrispin

iasplus@deloitte.co.uk

Espagne

Cleber Custodio

iasplus@deloitte.es

Russie

Michael Raikhman

iasplus@deloitte.ru

France

Laurence Rivat

iasplus@deloitte.fr

Pays-Bas

Ralph ter Hoeven

iasplus@deloitte.nl

La marque Deloitte désigne une ou plusieurs entités de Deloitte Touche Tohmatsu, une Verein (association) suisse, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu et de ses cabinets membres, voir [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about).

#### Profil mondial de Deloitte

Deloitte offre des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers à de nombreuses entreprises du secteur privé et public. Grâce à son réseau mondial de cabinets membres dans plus de 140 pays, Deloitte offre des compétences de renommée mondiale et un savoir-faire poussé à l'échelle locale en vue d'aider ses clients à réussir dans toutes les régions où ils exercent leurs activités. Les professionnels de Deloitte, dont le nombre est estimé à 169 000, s'engagent à devenir la norme en matière d'excellence.

Les renseignements contenus dans la présente publication sont d'ordre général. Deloitte Touche Tohmatsu, ses cabinets membres et leurs sociétés affiliées ne fournissent aucun conseil ou service dans les domaines de la comptabilité, des affaires, des finances, du placement, du droit, de la fiscalité ni aucun autre conseil ou service professionnel au moyen de la présente publication. Ce document ne remplace pas les services ou conseils professionnels et ne devrait pas être utilisé pour prendre des décisions ou mettre en œuvre des mesures susceptibles d'avoir une incidence sur vos finances ou votre entreprise. Avant de prendre des décisions ou des mesures qui peuvent avoir une incidence sur votre entreprise ou sur vos finances, vous devriez consulter un conseiller professionnel reconnu.

Ni Deloitte Touche Tohmatsu, ni aucun de ses cabinets membres ou leurs sociétés affiliées respectives, ne pourront être tenus responsables à l'égard de toute perte que pourrait subir une personne qui se fie à cette publication.

© 2010 Deloitte Touche Tohmatsu

Conçu et produit par The Creative Studio à Deloitte, Londres. 4943A